

Zurich, Brugg, Bâle, Berne, Coire, le 14 décembre 2006

## **Communiqué de presse**

*Les producteurs de viande lancent une offensive de politique agricole*

### **Les défauts de la réglementation des marchés doivent être supprimés d'urgence**

**Tous les représentants de la chaîne de valorisation de la production animale et de l'économie carnée se sont mis d'accord pour lancer ensemble une offensive politique dans le but de faire évoluer la réglementation des marchés en matière de politique agricole.**

Rolf Büttiker, Conseiller aux Etats et Vice-président de l'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV, et Hansjörg Walter, Conseiller national et Président de l'Union suisse des paysans USP, soumettent une motion identique aux deux chambres fédérales. Elle est soutenue par de nombreux signataires représentant aussi le commerce du bétail et les grands distributeurs. Indépendamment de la « politique agricole 2011 » en cours de négociation, cette vaste alliance souhaite contribuer à trouver rapidement une solution aux problèmes manifestes que pose la réglementation actuelle des marchés agricoles.

Cette action est déclenchée par les expériences faites avec les adjudications des contingents tarifaires pour le bétail de boucherie et la viande après deux ans de pratique du nouveau système. Après déduction des contributions à l'élimination, la mise en adjudication des droits à l'importation inflige à la chaîne de valorisation une charge nette de 50 mio. francs pour l'année 2006, et estimée à 100 mio. pour l'année suivante. Il arrive souvent que le hasard, et parfois aussi les spéculations intentionnelles, entraîne une concentration de la marchandise importée chez certains acteurs, et des mises à l'écart imprévisibles. Ceci touche aussi bien la production primaire que la branche de la transformation artisanale, l'industrie de transformation, le commerce et, en raison de la hausse des prix de la viande, également les consommateurs. Le renchérissement des importations provoqué par les enchères favorise par ailleurs l'importation de marchandise de qualité inférieure, ce qui est préjudiciable à la réputation de l'aliment viande auprès des consommateurs.

C'est pourquoi, au nom de l'ensemble de la production animale et de l'économie carnée, les motionnaires demandent que le Conseil fédéral prépare sans tarder des propositions qui permettent d'éliminer les défauts constatés. Une révision générale de l'organisation des marchés doit permettre d'évaluer les différentes possibilités et, le cas échéant, de les organiser différemment selon les secteurs. C'est ainsi qu'il faudrait aussi envisager par exemple des solutions permettant de répartir les droits à l'importation conformément aux prestations fournies pour l'exportation de produits agricoles suisses.

Naturellement, les mesures concernant le commerce extérieur dépendent aussi des obligations contractuelles internationales et des relations avec nos partenaires commerciaux. C'est pourquoi les motionnaires veulent certes fixer un objectif clair pour le Conseil fédéral, tout en lui laissant le libre choix pour l'élaboration des propositions. Mais il s'agit de réaliser rapidement et de manière ciblée les revendications concernant un allègement en faveur de la production animale et de l'économie carnée en ce qui concerne les charges résultant de la réglementation en vigueur. La motion exige que, dans le délai d'un an, une partie raisonnable des revenus des enchères que la branche carnée verse à la Confédération soit reversée à la chaîne de valorisation.

Pour plus d'informations :

Union suisse des paysans	Heiri Bucher	Tél. 079 679 51 55
Coop	Felix Wehrle	Tél. 061 336 71 02
Union Professionnelle Suisse de la Viande	Balz Horber	Tél. 044 250 70 60
Fédération des coopératives Migros	Stefan Flückiger	Tél. 044 277 25 77
Proviande	Jürg Schletti	Tél. 031 309 41 11
Syndicat suisse des marchands de bétail	Peter Bosshard	Tél. 081 250 77 27